

WARAA

Les Vainqueurs

Double manifestations
le 21 novembre passé
Yark et les autres
doivent maintenir le cap ^{P4}



Hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses 27 Novembre 2014 N° 051 - Prix 250 F CFA

Le partage des postes dans les ^{P6}
CELI divise à nouveau l'opposition
Le NET se retire pour la deuxième fois
des activités de la Coalition Arc-en-ciel



Deuxième rencontre entre le chef de
file de l'opposition et le Chef de l'Etat ^{P2}
Jean Pierre Fabre mélange les pinceaux

SOS : Que deviennent nos
anciens parlementaires
De la nécessité de respecter la loi
organique N° 2007-014 portant
statut des anciens députés ^{P3}

Reformes politiques au Togo
Le Président Faure sonne
la fin des débats ^{P4}



Faure GNASSINGBE au GHANA



Une visite d'Etat qui ^{P7}
scelle le partenariat
entre les deux Etats
Protéger et faire respecter
les institutions de la République ^{P5}



UNIR et ses alliés ont organisé une
parade monstre dans les rues de Lomé

Deuxième rencontre entre le chef de file de l'opposition et le Chef de l'Etat Jean Pierre Fabre mélange les pinceaux

Après la marche des partis de l'opposition regroupés dans le CAP 2015, le chef de file de l'opposition, Jean Pierre Fabre a eu une séance de discussions avec le Président de la République Faure Gnassingbé le 22 novembre. A la sortie de cette audience, le candidat du CAP 2015 à l'élection présidentielle de 2015 dit avoir discuté de trois sujets notamment les réformes constitutionnelles et électorales à faire avant la présidentielle de 2015, la répression de la marche de CAP-2015 du 21 novembre dernier et l'affaire des détenus de l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC) impliqué dans l'affaire des incendies des marchés.

En ce qui concerne la question des réformes, le Président de la République a une fois encore renvoyé le chef de file de l'opposition vers l'hémicycle. Il lui a dit en effet de laisser la nouvelle loi introduite par l'opposition au parlement poursuivre son cours.

Dire aussi qu'il a discuté de la répression de la marche avec le président c'est se moquer des personnes qui le suivent encore. En effet, c'est cette répression qu'il voulait obtenir afin de trouver des idées pour se défendre auprès de la commu-

nauté internationale. Sinon comment comprendre cette obstination à faire le meeting au palais des congrès malgré le refus de l'autorité ? Qu'avait-t-il d'important à faire au palais et qu'il ne pouvait pas faire à la plage qu'on lui proposait ?

Loin d'impressionner l'opinion, l'intrusion des affaires des incendies dans une rencontre réservée aux discussions sur les réformes politiques a surpris plus d'un. En effet, le N° 1 de l'ANC étant aussi un élu du peuple devait savoir qu'il devait d'abord s'en prendre à la Justice et non au président. Lui qui a reçu le mandat du peuple pour agir en son nom, et ayant un groupe parlementaire ANC-ADDI, avait la possibilité de procéder autrement pour amener la justice qui d'ailleurs dit avoir bouclé le dossier, à aller au Procès. En exemple, le CAR qui n'a même pas de groupe parlementaire a réussi à rassembler les autres partis autour de lui pour introduire une proposition de loi au parlement. Dès le début de cette sombre affaire, le gouvernement avait déjà dit qu'il laisse le soin à la justice de faire son travail. Même s'il a grand envie qu'on libère les présumés auteurs de ces incendies



pour qu'il obtienne leur vote à la présidentielle, il doit savoir que le pré-

sident n'est pas la bonne personne qui doit l'accompagner dans cette démar-

che. Selon certains observateurs, pour avoir pris l'habitude d'enchaîner de nombreux préalables à chaque invitation de dialogue, Fabre ne sait plus être concis quand il est en face de son Président. Il doit alors s'efforcer à rester dans le contexte du sujet qu'il amène à la Présidence de la République afin d'être plus crédible.

Jack NUKUNU

Après la démonstration de force du 21 novembre passé Les militants de UNIR doivent éviter de se faire contaminer par les partisans de la "terre brûlée"

Le vendredi 21 novembre une démonstration de force a eu lieu dans les rues de la capitale Lomé. D'un côté, les éternels et professionnels marcheurs regroupés au sein de CAP 2015, de l'autre les militants du parti UNIR. Les partisans de Jean Pierre Fabre ont décidé de marcher jusqu'à obtenir les réformes constitutionnelles et institutionnelles. Les partisans du président Faure disaient marcher pour prouver à l'opinion internationale et surtout togolaise qu'ils sont majoritaires dans le

pays et qu'il faut respecter la constitution. Pour la circonstance tous les enseignants de la commune de Lomé et de la préfecture du Golfe ont bénéficié d'une journée chômée et payée.

Dans le camp de JP Fabre, on ne devrait vraiment pas se réjouir car l'objectif n'a pas été atteint. Les manifestants de CAP 2015 ne sont pas parvenus aux portes du parlement. Les éléments de la sécurité veillaient sur les lieux. Les partisans de JP Fabre pensaient naïvement que l'exemple burkinabé était transposable au Togo.

Certes, ce qui s'est passé au Faso avec le départ précipité de tout puissant Blaise Compaoré, le grand médiateur et facilitateur international, a sans doute galvanisé l'opposition togolaise mais on ne peut pas comparer les deux opposition. Au Burkina Faso, il y avait deux camps : celui du pouvoir et celui de l'opposition. Au Togo, il y a 3 camps : opposition contre opposition et opposition contre le pouvoir.

Il est en tout cas improbable que l'opposition obtienne par la rue

Suite à la p 3

WARAA
Les Vainqueurs

Siège : Derrière EPP Kélégougan
Tél : 90-02-52-45 / 22-35-81-95
E-mail : micheltchadja@yahoo.fr
c/s Casier N° 087. 13BP152
LOME-TOGO

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Michel Yao TCHADJA
(alias Ezi Akoma)
Cel : 90-02-52-45 / 22-32-92-57

SECRÉTAIRE DE REDACTION

AGBEDANOU Essivi

REDACTION

EZI Akoma
W. Maléki
Achile

INFOGRAPHISTE

Pamphile S. NUMENYA

IMPRIMERIE

Service Action
00228 22-61-35-60
Tirage : 3.000 Exemplaires
Récépissé N° 0471/29/05/13/HAAC

**Annonces et pubs :
appelez le 90-02-52-45**

**Retrouvez
votre journal
WARAA
Les Vainqueurs
chaque jeudi
dans les kiosques**

Numéros Utiles

CHU Tokoin :	22-21-25-01
CHU Campus :	22-25-77-68
	22-25-47-39
	22-25-78-08
Commissariat Central :	22-21-28-71
Sûreté Nationale :	22-22-21-21
Pompiers :	118 ou 22-21-67-06
Gendarmerie (Secours et assistance)	172 ou 22-22-21-39
Police secours	117

Publication du scorecard 2015 du Millenium Challenge Corporation **Le Togo valide 7 indicateurs et s'approche de son éligibilité au programme MCA**

L'agence américaine Millenium Challenge Corporation qui coordonne le programme de lutte contre la pauvreté, Millenium Challenge Account, a publié le scorecard 2015 le 4 novembre dernier. Contrairement à 5 indicateurs validés l'année dernière, le Togo a validé 7 indicateurs dans le scorecard 2015. Les deux indicateurs qui viennent s'ajouter à ceux déjà validés sont « la politique commerciale » et la « li-

berté de presse ». Sur les 13 indicateurs restants, 8 se situent aujourd'hui sur la médiane. Ce rapport n'a pas aussi tenu compte des scores du rapport Doing Business 2015 dans lequel le Togo a gagné 15 places avec 45 places gagnées pour le seul indicateur de « création d'entreprises ». L'analyse des scores révèle une marge de manœuvre assez prometteuse pour le Togo.

En effet, le gouvernement a entrepris d'importantes réformes dans les secteurs stratégiques que sont la lutte contre la corruption, les libertés publiques et les libertés politiques, l'amélioration de l'environnement des affaires, la modernisation de la justice. Rappelons que le MCA est un fonds par lequel les Américains assistent les pays éligibles dans leur lutte contre la pauvreté et l'accélération de la croissance économique. Les

domaines d'intervention sont variés et couvrent plusieurs domaines, les infrastructures, les secteurs sociaux, le secteur productif etc. afin qu'un pays devienne éligible pour recevoir une assistance, le MCC examine 20 indicateurs de politique indépendante et transparente regroupés en trois catégories qui sont la bonne gouvernance, les actions en faveur de leur population et la promotion de l'économie de marché.

Le pays doit enregistrer un score au-dessus de la médiane du groupe pour au moins la moitié des indicateurs dont un indicateur au moins par catégories. L'indicateur « contrôle de la corruption » doit impérativement être validé. En ce qui concerne les indicateurs « les droits politiques » et « les libertés civiles », le score du pays doit être au-dessus du seuil minimum défini.

Jack NUKUNU

SOS : Que deviennent nos anciens parlementaires De la nécessité de respecter la loi organique N° 2007-014 portant statut des anciens députés

Le pouvoir législatif, délégué par le peuple est exercé par les élus dans un cadre législatif appelé Assemblée Nationale. Les membres de l'Assemblée Nationale portent le titre de député et chaque député est le représentant de la nation toute entière. La souveraineté est alors exercée conjointement par les députés à l'Assemblée Nationale et le Chef de l'Etat. C'est là précisément la signification du port de l'écharpe aux couleurs du Togo par les députés lors de grandes cérémonies. Tout ceci met en exergue l'importance de cette catégorie de personnalités dans une République digne et respectueuse. Le député mérite donc ici comme ailleurs respect, pendant et après son mandat. Ce qui n'est pas appliqué au Togo.

Qu'en est-il exactement ?
D'abord disons qu'un

ancien député est tout député qui perd son siège, qui décède en cours de mandat ou qui termine son mandat. C'est justement le cas de ceux qui ont terminé leur mandat qui nous intéresse ici. La loi organique N° 2007-014 portant statut des anciens députés soumise à la cour constitutionnelle et promulguée le 19 juin 2007 par le Président de la République Faure Essozimna GNASSINGBE est malheureusement restée dans les tiroirs et n'est donc jamais appliquée. Or, notre Constitution du 14 octobre 1992 a prévu en son article 52 alinéa 6 une situation particulière pour les anciens parlementaires pour éviter que ces anciens dignitaires de la République ne vivent dans le dénuement leurs derniers jours. Aujourd'hui plusieurs questions se posent.

Pourquoi refuse-t-on l'application de cette loi ? Pourquoi veut-on maintenir à tout prix des anciens dignitaires dans une situation pire qu'avant leur législature ? A quoi rime cette attitude qui n'honore pas notre nation ? Tout ce que les anciens députés demandent, c'est simplement d'avoir une place d'honneur dans le protocole d'Etat et qu'ils bénéficient d'un minimum de pension

parlementaire comme cela se passe ailleurs pour leur permettre de survivre et de garder leur honneur. Depuis la première législature de 1994 de la quatrième République à ce jour, certains anciens députés sont morts de chagrin, de soucis, de stress ; d'autres souffrent de maux divers. Il y a lieu de signaler que la loi portant statut des anciens prési-

des services publics. L'ancienne ambassadrice des USA au Togo, Patricia Hawkins avait trouvé irresponsables les marches hebdomadaires de l'opposition. Par ces temps difficiles où l'Etat cherche des moyens additionnels

dents de l'Assemblée Nationale adoptée le même jour et promulguée est quant à elle appliquée à la lettre. Quelle paradoxe quand on sait que tous sont élus dans les mêmes conditions ? Il urge qu'on pense à l'application de la loi relative autres députés élus au même titre que ces anciens présidents d'Assemblée.

G. Dzidonou

Après la démonstration de force du 21 novembre passé Les militants de UNIR doivent éviter de se faire contaminer par les partisans de la "terre brûlée"

Suite de la p 2
que le pouvoir face marche arrière. Cependant après la démonstration de force du pouvoir le 21 novembre, UNIR doit éviter de se laisser entraîner dans un bras de fer permanent dans la rue car c'est lui qui gère l'administration et l'ensemble

pour améliorer les conditions de vie et de travail des fonctionnaires, ce serait très mal perçu que ceux qui sont au pouvoir se laissent entraîner par l'opposition dans une stratégie sans issue.

W. Maleki

Reformes politiques au Togo

Le Président Faure sonne la fin des débats

Depuis quelques semaines, des débats houleux concernant les réformes institutionnelles et constitutionnelles ont repris. Pendant qu'une nouvelle proposition de loi a été introduite par l'opposition au parlement, le CAP 2015, regroupement signataire de cette proposition de loi, veut raccourcir la voie en voulant chasser le président en place par la pression de la rue tout comme au Burkina Faso. A l'heure ou ce groupe de 8 partis compte encore user les semelles de leurs chaussures dans les rues de Lomé, le Président dans une interview accordée à une chaîne étrangère montre clairement sa position. « C'est vrai que le débat est vif sur les réformes. L'opposition et les partis politiques peuvent avoir telle ou telle opinion. Ce que je peux vous dire, c'est que la constitution sera respectée. Le plus important c'est la stabilité et le respect des institutions.

Dans tous les cas de figure, la constitution sera respectée. », a-t-il dit.



Par cette déclaration, le président Faure sonne la fin des agitations concernant les réformes politiques. Pourquoi cette décision assez radicale à l'heure où pour une première fois depuis 1994, l'opposition togolaise introduit une proposition de loi concernant les réformes politiques au parlement ?

Depuis le rejet le 30 juin dernier de la proposition de loi du gouvernement l'opposition est toujours restée campée sur sa position de limitation de mandat avec effet immédiat. La nouvelle loi qu'elle dit introduire n'est nouvelle que de nom. En effet c'est la même loi rejetée qu'elle

a réintroduite. « Pour s'assurer du soutien de toute la classe politique togolaise, de toutes les forces vives de la nation et de la communauté internationale, ladite proposition de loi reprend substantiellement les dispositions figurant dans le projet de loi présentée par le gouvernement en juin 2014 », confirme le CAP 2015, le CAR et l'ADDI, dans une déclaration conjointe relative à l'initiative de proposition de loi de révision constitutionnelle. Les mêmes causes produisant les mêmes effets, elle s'attend inévitablement à un second refus même si le Président ne s'était pas en-



core exprimé. Si les partis de l'opposition voulaient vraiment faire des réformes, ils allaient discuter avec les députés de la majorité présidentielle qui ont rejeté le projet de loi du gouvernement pour se mettre d'accord sur des points de divergence avant d'introduire une autre loi. Le comble, ils joignent à cette loi une déclaration avec des propos qui frise un diktat au parti au pouvoir. « Les responsables de CAP 2015, du CAR et de l'ADDI décident de ne formuler aucune modification particulière nouvelle et de ne s'associer à aucun amendement qui enlèveraient à leur proposition, et donc à la

constitution son caractère impersonnel. », peut-on lire dans cette déclaration. L'opposition confirme alors son manque de disponibilité à discuter bien qu'étant en position de faiblesse.

L'autre aspect qui vient donner un coup de massue aux réformes est la prétendue soutien de François Hollande à Fabre. Etant aussi de nationalité française, Jean pierre Fabre pense que ce statut pourrait jouer en sa faveur. En annonçant ouvertement qu'il a le soutien de François Hollande, il complique la situation puisque ce n'est pas François Hollande qui d'ailleurs a des difficultés à gérer son pays qui viendra imposer des réformes au Togo. Voyant la grande mobilisation de la population le 21 novembre dernier pour soutenir la constitution actuelle, le Président Faure est plus que serin et peut dire adieu aux réformes avant les élections de 2015.

La Rédaction

Double manifestations le 21 novembre passé

Yark et les autres doivent maintenir le cap

Le 21 courant, notre capitale a connu deux marches parallèles et fortement antagonistes. Il s'agissait de la marche du parti UNIR et des partis et associations affiliées qui demandaient le respect des institutions de la république et celle du CAP 2015 qui exigeait les réformes politiques avant la présidentielle de 2015.

Avant que ces deux marches n'aient lieu, les observateurs de la scène politique du Togo craignaient des affront-



tements entre les militants des deux camps tant les esprits étaient surchauffés. Ainsi le Ministère de la sécu-

rité ayant pris la mesure de la chose a, avec ses services compétents, su éviter à notre pays les affres d'une

confrontations aux conséquences imprévisibles.

Si la marche de UNIR a été calme, disciplinée et bien encadrée par ses organisateurs, celle du CAP 2015 était juste le contraire. On a constaté des militants surexcités, moins disciplinés et échappant même au contrôle des organisateurs de cette marche. Les forces de l'ordre et de sécurité dépêchées pour encadrer la marche du CAP ont subi des provocations, des insultes et même prises à partie mais elles ont

su répondre de façon professionnelle et éviter le pire. Cette réponse on la doit au sens du savoir-faire du Ministre YarkDamhane, du commandant de la Gendarmerie le Colonel MassinaYotrofeï et de leurs hommes sur le terrain qui ont fait respecter la loi et éviter ainsi l'anarchie sur la terre de nos aïeux. La démocratie implique inéluctablement le respect des lois et de l'autorité qui sont des émanations du peuple.

La Rédaction

Protéger et faire respecter les institutions de la République **UNIR et ses alliés ont organisé une parade monstre dans les rues de Lomé**

Ils étaient venus de tous les coins et recoins de la capitale de notre pays pour vivre l'évènement. Personne ne voulait se faire compter l'histoire, ils voulaient tous être témoins et acteurs de cette gigantesque marche du parti au pouvoir.

Le 21 novembre passé donc les militants de la majorité au pouvoir ont, à travers une marche qui a drainé une foule monstrueuse, exprimé leur attachement aux institutions de notre pays. Ils ont voulu, selon les propres termes de leur porte-parole, « **exprimer notre désapprobation aux manœuvres dilatoires d'une opposition en perte de repères d'une part et réaffirmer notre**



indéfectible attachement à notre chef de l'Etat son Excellence Faure Essozimna GNASSINGBE, Président de la République Togolaise.» Pour les premiers responsables de ce parti il fallait aussi démontrer à l'opinion natio-

nale et internationale qu'une immense majorité des togolais très silencieux soutiennent les actions du gouvernement qui sont naturellement à parfaire dans un monde de plus en plus exigeant. C'était dans une atmosphère bon enfant et emprunte de civisme et de citoyenneté que l'immense



foule des militants et sympathisants a sillonné les grandes artères de Lomé avant de chuter à la plage devant le palais de la marina (ancienne présidence de la république). Ce parti et ses militants viennent ainsi de démontrer leur sens de patriotisme et l'enracinement de leur

parti aux idéaux démocratiques que sont le débat contradictoire, le respect et la protection de la loi. Et c'est dans la festivité qu'ils se sont séparés en se donnant rendez-vous demain 28 novembre pour une nouvelle journée de mobilisation.

A. Fic

COMMUNIQUE DU PARTI UNIR

Le vendredi 21 novembre 2014, pour marquer leur présence dans le débat politique national, les militantes, militants et sympathisants du Parti UNIR ont décidé de sortir massivement manifester leur soutien au Chef de l'Etat et aux institutions de la République, à travers une gigantesque marche pacifique dans les artères de Lomé.

Le Parti se félicite de la spontanéité et de la qualité de la mobilisation des populations de Lomé et de ses environs qui traduisent l'expression réelle de la majorité du peuple togolais.

Le Parti espère que l'opinion nationale et internationale a désormais les justes éléments d'appréciation de la réalité politique togolaise.

Le Parti tient à exprimer sa sincère reconnaissance aux militantes, aux militants et sympathisants, pour cette mobilisation sans faille et les félicite pour le civisme et la discipline dont ils ont fait preuve en respectant l'itinéraire tracé par l'autorité publique.

Tout en regrettant qu'une partie de l'opposi-

tion cherche à amener le débat dans la rue afin d'y installer la violence et la terreur, le Parti UNIR convie l'ensemble du peuple togolais à rester serein, vigilant et mobilisé afin qu'aucune manœuvre politicienne n'ébranle les efforts et sacrifices consentis pour que le Togo retrouve sa place dans le concert des nations démocratiques et émergentes.

Le Parti UNIR exhorte le Chef de l'Etat et le Gouvernement à poursuivre et à renforcer leurs actions pour la paix civile, l'ancrage de la démocratie et le développement harmonieux de notre pays.

Fait à Lomé, le 22 Novembre 2014

**Le 1^{er} Vice-président
Georges K. AIDAM**

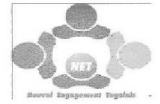


Le partage des postes dans les CELI divise à nouveau l'opposition

Le NET se retire pour la deuxième fois des activités de la Coalition Arc-en-ciel



NET (Nouvel Engagement Togolais)
13 BP 414 Tel: 22423993
Email: contact@net-togo.org
www.net-togo.org
Lomé -TOGO



Lomé, 24 novembre 2014.

A
Monsieur le coordinateur de la Coalition
Arc-en-ciel.
Lomé -Togo

Objet : Suspension du NET aux activités de la Coalition Arc-en-ciel.

Monsieur le Coordinateur,

Par la présente, je vous informe que le bureau directeur de notre parti a décidé, lors de la réunion extraordinaire du 23 novembre 2014, de suspendre la participation du NET aux activités de la coalition Arc-en-ciel.

Le 17 novembre dernier en effet, nous avons été contacté par la Secrétaire Générale de la CDDPA, dont un des membres représente la Coalition Arc-en-ciel à la CENI, qui nous demandait de lui fournir un nom pour la CELI de la préfecture de Bassar. Nous rappelons qu'il y a en tout quarante-deux CELI, et que les trois représentants des partis extraparlimentaires (dont la CDDPA pour la Coalition Arc-en-ciel) se sont ainsi repartis 14 sièges chacun. Surpris par cette demande soudaine qui contrastait avec toutes les décisions prises par la coalition au lendemain de l'adoption par l'Assemblée Nationale de la composition de la CENI, où nous bénéficions de trois sièges, nous avons pris le temps de consulter les autres partis de notre regroupement. Tous ont ainsi reconnu unanimement que l'engagement de la coalition était de disposer de tous les sièges qui nous revenaient (parti extraparlimentaire et opposition parlementaire) et d'établir de façon consensuelle une règle de partage. C'est même pour cette raison que depuis la réception du premier courrier de la CENI à la mi-octobre, nous n'avons pas cessé d'appeler à une réunion qui établirait non seulement les quotas, mais surtout la stratégie d'occupation des CELI par rapport à l'implantation géographique des partis. Ainsi conforté par les autres partis de la coalition, nous avons par conséquent espéré que l'appel de la veille n'était qu'une regrettable méprise, quand nous avons, dès le lendemain 18 novembre, été recontacté pour le même motif par la même Secrétaire Générale. Nous lui avons donc rappelé l'engagement pris ensemble sur la procédure à suivre pour l'attribution des CELI, et précisé que si nous devrions sortir de ce cadre, le NET ne pouvait se résoudre à donner des noms. Il nous a été rétorqué que dans cette situation, la procédure poursuivra son cours sans notre contribution.

Monsieur le coordonnateur général, chers amis présidents, une alliance politique repose avant tout sur un engagement solennel, celui de partager toutes les contingences de la démarche unitaire : les mêmes peines, les mêmes responsabilités, les mêmes dividendes. C'est le principe d'équité. De même, la coalition arc-en-ciel a depuis sa création fonctionné sur un autre principe, c'est celui du consensus. C'est ce principe qui nous a permis de rester debout, chaque fois que le risque d'implosion nous a hantés. Que la CDDPA, qui représente la coalition Arc-en-ciel à la CENI, décide de donner arbitrairement trois sur 14 sièges aux autres

formations extraparlimentaires de notre regroupement, ne respecte ni le principe d'équité, ni celui du consensus. Et cela ne nous est pas acceptable.

Voici exactement une semaine que nous avons officiellement exprimé notre opposition sur une opération qui remet en cause toute la confiance mutuelle nécessaire à une alliance politique comme la coalition arc-en-ciel. Pendant cette longue semaine, nous avons tenu notre place au sein de tous nos regroupements, pris part à toutes les activités, espérant qu'une réaction rapide de la Coalition viendrait régler le contentieux, établir le consensus et restaurer la confiance.

Il faut croire que nous nous sommes lourdement trompés. C'est pour cette raison que nous suspendons notre participation aux activités de la coalition, tout en espérant que vous trouverez rapidement les ressources pour faire appliquer les engagements que nous avons initialement pris ensemble, avant que des discussions de fond ne viennent restaurer la confiance qui est sérieusement entamée.

Le NET reste bien entendu toujours déterminé à œuvrer aux côtés des forces démocratiques togolaises, à l'instauration d'un état de droit et du développement intégral dans notre pays.

Ampliations :

Partis membres de la coalition Arc-en-ciel

Le Président National



L'ambiance est morose depuis quelques jours au sein de la Coalition Arc-en-ciel à cause de la répartition des sièges dans les Commissions Electorales Locales Indépendantes (CELI).

La gloutonnerie de certains partis politiques oblige d'autres à tourner temporairement dos à ce regroupement et par ricochet au Combat pour l'Alternance Politique (CAP 2015).

C'est le cas du Nouvel Engagement Togolais (NET) de Gerry Taama, qui a décidé depuis lundi de «suspendre sa participation aux activités de la Coalition Arc-en-ciel», dénonçant une répartition «arbitraire» opérée par la Convention Démocratique des Peuples Africains (CDPA), qui représente la coalition Arc-en-ciel à la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI).

La CDDPA a décidé de donner «arbitrairement» 3 sur 14 sièges aux autres formations extraparlimentaires de ce regroupement, répartition qui «ne respecte ni le principe d'équité, ni celui du consensus», souligne le NET dans sa lettre adressée au coordinateur de la Coalition.

«Voici exactement une semaine que nous avons officiellement exprimé notre opposition sur une opération qui remet en cause toute la confiance mutuelle nécessaire à une alliance politique comme la coalition arc-en-ciel. Pendant cette longue semaine, nous avons tenu notre place au sein de tous nos regroupements, pris part à toutes les activités, espé-

rant qu'une réaction rapide de la Coalition viendrait régler le contentieux, établir le consensus et restaurer la confiance. Il faut croire que nous nous sommes lourdement trompés. C'est pour cette raison que nous suspendons notre participation aux activités de la coalition, tout en espérant que vous trouverez rapidement les ressources pour faire appliquer les engagements que nous avons initialement pris ensemble, avant que des discussions de fond ne viennent restaurer la confiance qui est sérieusement entamée», souligne Gerry Taama, le président du NET.

Certaines informations font également état d'une brouille au sein du Collectif Sauvons le Togo (CST), sur le même sujet (répartition des sièges dans les CELI).

Selon de folles «rumeurs», le Mouvement des Républicains Centristes (MRC, opposition) d'Abass Kaboua aurait aussi suspendu sa participation aux activités du Collectif. L'absence de ce dernier à la manifestation du CAP 2015 vendredi, a conforté certains dans leurs arguments.

Mais contacté mardi soir par l'Agence Savoir News, Abass Kaboua a balayé de revers de mains ces informations, affirmant n'avoir aucun problème au sein du CST.

«Ce sont de fausses informations. Il n'y a rien. Je vous dis qu'il n'y a absolument rien», a-t-il martelé.

Source: Savoirnews/
Waraa

Faure GNASSINGBE au GHANA

Une visite d'Etat qui scelle le partenariat entre les deux Etats

Le chef de l'Etat togolais, Faure GNASSINGBE, séjourne depuis lundi au Ghana. Ce déplacement s'inscrit dans le cadre du réchauffement des relations entre les deux pays. Une visite de trois jours au cours desquels les discussions ont tourné autour de plusieurs sujets, l'Energie, la santé, le transport et l'économie notamment. Hier les deux Chefs d'Etat ont procédé au lancement du projet de connexion du réseau ferroviaire entre le Togo et le Ghana à Aflao. Au deuxième jour, les deux délégations ont visité un centre de fabrication des produits génériques avant d'inaugurer le centre commercial WEST-HILLS MALL à Accra, le plus grand centre commercial en Afrique de l'ouest. Dans la soirée de lundi, un dîner offi-



ciel a réuni les deux délégations à la présidence de la république du Ghana. Prononçant le toast en l'honneur de son homologue ghanéen, le Chef de l'Etat s'est félicité de l'excellence des relations entre les deux pays et souhaité par la même occasion que les deux nations puissent parler d'une même voix sur des questions essentielles et la nécessité pour les deux pays aussi de cheminer ensemble. Faure GNASSINGBE s'est montré aussi très heureux en présentant son déplacement en terre ghanéenne comme un événement inédit. Il n'a pas manqué d'évoquer l'histoire des deux peuples faite des hauts et des bas. « La visite d'Etat que j'ai l'honneur d'effectuer durant ces trois jours en terre ghanéenne, est toutefois le signe infailible qu'au fil des ans et des décennies, nous avons réussi à assumer notre passé qui comporte de nombreux points d'interces-

sion. Nous avons su transcender les legs de l'histoire. A la faveur de cette dynamique nouvelle, nous avons pu entreprendre ensemble et dans l'harmonie, la construction d'une relation nouvelle, empreinte de maturité et qui ouvre de nouvelles perspectives pour notre coopération bilatérale » a-t-il indiqué. Pour sa part John MAHAMA s'est réjoui de la qualité des relations entre les deux pays voisins avant d'émettre le vœu qu'elles se poursuivent davantage pour l'intérêt commun des deux pays. Il s'est montré aussi disponible et engagé aux côtés du Togo pour le renforcement de l'intégration sous régionale. Pour lui, si le Togo gagne c'est le Ghana qui gagne et vis versa. Pour finir, il a d'abord rappelé les efforts de coopération qui existent déjà entre les deux pays et qui font leur fierté avant de souhaiter bonne chance pour le Togo pour la présidentielle de 2015.

SAVOIR**NEWS****La Première Agence de Presse Privée au Togo****www.savoirnews.net****L'INFO en continu 24H/24****Tél (228) 90 04 19 64 / 91 45 34 50 / 99 35 29 23****E-mails : savoir.news@yahoo.fr / info@savoirnews.net**



Ministère du Commerce
et de la Promotion du Secteur Privé

Ne fermons pas les yeux...!
LE RISQUE EST RÉEL

